



CIRCUIT

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

Mars 95, Vol. 11, No. 6

Le mot du Président

Encore des nouvelles!

Eh oui! Pour ceux qui n'ont pu assister à notre dernière réunion mensuelle, voici quelques petites nouvelles en bref:

La conférence:

Yvon Fortin, professeur de physique au CEGEP François-Xavier Garneau, nous a fait voir les phénomènes de vibration, de propagation des ondes et d'interférence de façon «live». Demandez à tous ceux qui ont assisté, ça en valait vraiment le déplacement. C'était instructif, captivant et humoristique.

Directeur des relations publiques:

Suite au poste laissé vacant au sein du CA par le départ de Guy VE2NGG, le CA a nommé François, VA2RC à ce poste pour le reste du présent exercice. Je voudrais en profiter ici pour transmettre à Guy les remerciements du CA et de tous les membres du Club pour le bon travail fait jusqu'à date. Pour ce qui est de François, bienvenue et bonne chance!

Concours CQ-50:

Jean-Claude, VE2PHK nous a présenté une proposition pour permettre au plus grand nombre possible d'amateurs de la région, de participer à une des activités proposées par la revue CQ, pour son cinquantenaire. Un article sous la plume de Johanne VE2JCO, un peu plus loin dans ce journal, vous donnera toutes les informations nécessaires pour participer à cette activité à caractère spécial, qui s'adresse pour une fois à toute la communauté, incluant ceux qui considèrent que le certificat de base leur suffit pour l'instant. Un concours de radioamateurs sur deux mètres, c'est rare, donc ne le manquez pas.

Les réseaux thématiques:

C'est parti, tout est en place. Jean-Claude vous dévoilera sous peu la date du premier réseau thématique. A suivre de près sur le réseau VE2CQ.

Le packet:

Ouf! Ici il y a bien des choses à dire. Soyons bref! D'abord, les cours du samedi. Un le 18 février pour les débutants, (au moment de lire ces lignes il est probablement déjà trop tard, dommage!!) et un autre le 25 à 9h30 au RRSSS pour «paquetistes» avancés. (n'allez surtout pas chercher ce mot dans le dictionnaire ce ne sont pas les habitants de Paquetville...)

Enfin, quelque part en mars, le CRAQ, en collaboration étroite avec l'APQ, va ajouter une autre «oreille» à VE2GPQ, sur le site de VE2RQR. Nos amis de l'EST et de la côte de Beaupré seront beaucoup mieux servis. On parle aussi d'une autre «oreille» sur le mont Radar. Ne craignez rien! Avec autant d'oreilles, il ne s'agit pas d'un monstre, mais bien d'un formidable BBS au service de tous les amateurs de la très grande région de Québec.

Le local du Club:

Deux volontaires, Jean-Pierre VE2XTK et André VE2CEQ, nous ont offert leurs services pour assurer l'ouverture du local du club, le dimanche matin et le mardi soir. Bravo! Lorsqu'ils seront au local, ils annonceront l'ouverture sur VE2RVD et demeureront à l'écoute de cette fréquence «de loin». Vous pourrez toujours vérifier avec eux avant de vous y rendre. C'est votre local, c'est votre équipement, ne vous gênez surtout pas pour l'utiliser, c'est pour ça que vous êtes membres, profitez-en.

Bottins:

Pour ceux qui n'ont pu venir chercher leur bottin à l'une des deux dernières réunions mensuelles, le voici avec votre journal. Regardez-le de près, c'est un vrai petit bijou. Vous n'en verrez pas beaucoup comme ça.

Répéteurs du CRAQ:

Gilles VE2CHR et ses deux complices, Fernand VE2XZA et Willy VE2WID nous ont proposé un projet formidable qui a été accepté à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée: ils vont nous établir un lien entre VE2RVD, VE2RHD et VE2RQR. Ce lien pourra être enclenché par l'équipe technique, à la demande de notre directeur du réseau d'urgence, ou notre directeur des activités. Lorsqu'on aura besoin d'une couverture parfaite de la ville de Québec dans ses moindres recoins et des alentours, on l'aura. C'est un projet d'envergure, mais l'équipe technique est à la hauteur. Les membres leur ont débloqué les crédits nécessaires, alors bonne chance, les gars, on vous fait confiance.

Bon! Assez pour cette fois. Mais réalisez-vous tout ce que ça vous donne d'être membre du CRAQ?

Si vous en receviez autant pour vos impôts et vos taxes, la vie serait trop courte pour que vous en profitiez...

Meilleurs 73
Guy Richard, VE2XTD

Des nouvelles URGENTES.....hi!

BONJOUR,

Quelques mots sur le réseau d'urgence qui est toujours actif mais sans toutefois faire de bruit. Le 18 janvier avait lieu un important exercice en simplex (5 watts) dans tous les établissements hospitaliers et municipaux et incluant l'aéroport. Cet exercice avait un but précis: Vérifier l'efficacité des communications entre chaque endroit sans l'aide de répéteurs, ce qui s'est avéré très positif.

Samedi le 28 janvier, lors d'un déraillement de train près de Lac Aux Sables dans le comté de Portneuf, les membres du réseau d'urgence de ce club ont installé un centre de contrôle d'urgence (c.c.u.) à l'hôtel de ville et assigné un membre vers le lieu de l'accident.

La station VE2RUA, sous la supervision de Lucien VE2LDE et opérée par deux membres, fut mise en opération afin d'établir les communications entre les deux endroits et la Sécurité civile de Québec. Étant donné le petit nombre de membres de ce club, une relève avait été prévue en cas de besoin.

Comme le réseau d'urgence du CRAQ a déjà quelques années d'existence et d'expérience, dossiers en main, quelques membres se sont déplacés afin d'aider le club de Charlevoix à former son réseau d'urgence qui compte une quinzaine de personnes.

Je termine en remerciant les quarante-huit membres du réseau d'urgence qui sont toujours disponibles.

73''s, Robert VE2DLV

Pour rejoindre le C.R.A.Q.

Un seul numéro à composer:

990-0190

**Siège social du: CLUB RADIO AMATEUR
DE QUÉBEC Inc.
case postale 2341
Québec, (Québec)
G1K 7P5**

N.B. La Rédaction du *CIRCUIT* n'approuve pas nécessairement les opinions émises par l'auteur d'un article, et décline toute responsabilité légale quand à son contenu...

Merci ! La nouvelle équipe du *CIRCUIT* !

CONVOCATION

Vous êtes par la présente cordialement invités à notre assemblée mensuelle du Club Radio Amateur de Québec inc. Elle se tiendra lundi le 6 mars 1995 à 19h30 au R.R.S.S.S. (région 03), 525 boul. Hamel Est, Québec.

Voici l'ordre du jour:

- 1- Présentation des membres
- 2- Nouveaux licenciés
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Messages d'intérêt général
- 5- Conférence
- 6- Pause
- 7- Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 1995
- 8- Capsule
- 9- Points des directeurs
- 10- Varia
- 11- Clôture de la réunion

Vous êtes également invités à une assemblée générale spéciale du C.R.A.Q. (Même heure, même lieu que la mensuelle). Un seul point à l'ordre du jour:

- Révision des statuts du club.

Réseaux thématiques - Horaire d'opération

Mardi soir 20:00 - 21:00

- 95-02-28 Dx & Ondes Courtes
- 95-03-14 Espagnol
- 95-03-28 Batis d'antennes
- 95-04-11 Ordino & Packet
- 95-04-25 Antennes
- 95-05-09 Relais et liens

Jean-Claude, VE2PHK

AVERTISSEMENT

Les récentes compressions, jointes aux exigences de la langue française, nous obligent à modifier certains termes, et abréger le texte. Nous essayons, dans tous les cas, de conserver le sens de la phrase. Les auteurs qui insistent pour consulter avant ces modifications seront exaucés, mais risquent de voir leur texte publié à une date ultérieure.

Veuillez nous excuser pour cet inconvénient, dont nous ne sommes pas responsables.

La Rédaction du *CIRCUIT* !

***Pour nous faire parvenir vos articles:
Contacter Jean-Marc VE2JWB au 626-1886.
Noubliez-pas que la date de tombée pour le
prochain CIRCUIT est le 13 février prochain.***

L'administration du C.R.A.Q.

Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du Club Radio Amateur de Québec Inc., tenue au C.E.G.E.P. F-X-Garneau, 1660 Boul. de l'Entente, Québec, lundi le 6 février 1995.

1-Ouverture de l'assemblée à 19h40. Proposée par Christine VE2CWU, et secondée par Andre VE2HUO.

2-Présentation des membres.

3-Adoption de l'ordre du jour. Proposée par Pierre VE2KJR, secondée par Robin VE2TRR.

4-Message d'intérêt général: -Pierre VE2KJR, nous mentionne qu'il y aura une réunion le 8 février 1995, pour le Rallye automobile, dans le cadre du Carnaval de Québec, à l'université, au pav. de Koninck, à 19h00. -Benoit VE2TOS, nous mentionne que les cartes de membre des nouveaux abonnés seront distribuées dans le prochain Circuit.

5-Conférencier: M.Yvon Fortin nous a montré la propagation d'une onde.

6-Pause, de 20h40 à 21h00.

7-Adoption du procès-verbal de la dernière réunion mensuelle.

-Une erreur s'est glissée dans le dernier procès-verbal: au lieu de «la numérisation», lire «la radio numérique» pour le mois d'avril.

Proposée par Michel VE2SIG. Secondée par VE2TNT.

8-Capsule: discussion sur l'article 27 du CIR 25.

9-Points des directeurs: -Christine VE2CWU: tout va bien.

-Eric VE2ELT: Il ramasse les articles pour prochaine parution.

Remercie VE2XTD Guy, VE2AOB Danny et VE2CWU Christine pour leur collaboration à la dernière parution.

-Jean-Claude VE2PHK: Un concours va se mettre en branle pour les réseaux. Remercie les remplaçants, Pierre, VE2KJR et Christian, VE2TDX. -Robert VE2DLV: Tout va bien. -Pierre VE2KJR: Pour la bougie, il a reçu de bons commentaires, il remercie les propriétaires des stations-relais. Premier défilé a bien été. Rallye automobile: nous avons besoin de bénévoles. Il y aura un brunch le 19 février 1995; l'endroit sera à déterminer; il donnera suite sur le réseau VE2CQ.

-Benoit VE2TOS: Tout va bien. -Guy VE2XTD pour Gilles VE2CHR: Fin mars début avril, il y aura un lien packet sur VE2RQR. Proposition: des dépenses jusqu'à 1000\$ pour des liens entre VE2RVD, VE2RQR et VE2RHD. Proposée par VE2AEE Denis et secondée par VE2SIG Michel. Acceptée à l'unanimité.

-Guy VE2XTD pour Danny VE2AOB: Cours de packet le 18 février 1995 pour les débutants, et le 25 février 1995 pour avancés. Local du Club, ouvert le dimanche matin et le mardi soir.

-Guy VE2XTD pour Gaston VE2LN: Travaille sur les statuts du Club et cela avance très bien. -Guy VE2XTD: Nous annonçons le remplacement de Guy VE2NGG par François VA2RC.

10-Varia: -Paul VE2DHZ fait la demande des radios du Club pour une activité, les 26 et 27 février 1995. La décision sera prise en C.A..

-Pour les cours de Supérieur: sera discuté au prochain C.A..

-Denis VE2AEE demande que le réseau soit mieux structuré.

-Articles promotionnels: En préparation.

-Faire approuver la trésorerie à la prochaine réunion mensuelle.

-Réseau d'urgence de RAQI, mardi le 7 février 1995, sur HF à 19h45 et sur VHF à 20h15.

11-Fermeture de l'assemblée à 22h25, proposée par André VE2SII.

Christine, VE2CWU, secrétaire.

L'Echo des réseaux : «Septembre - Octobre 1994»

Suite aux compilations de réseaux, les amateurs ayant été présents 20 fois et plus en septembre 94 et 17 fois et plus en octobre 94, donc un avant-dernier morceau du portrait annuel sommaire du réseau «VE2-CQ».

Septembre 1994

10 ^{ème}	: Jean-Marc & Michel VE2-JWB, LOR
9 ^{ème}	: Gaetan & Gilles & Denis VE2-IUL, CHW, AHP
8 ^{ème}	: Raymond VE2-AXU
7 ^{ème}	: Rémi VE2-MER
6 ^{ème}	: Eric VE2-ELT
5 ^{ème}	: Jean-Claude & Germain VE2-LJE, AOV
4 ^{ème}	: Richard VE2-CRI
3 ^{ème}	: Pierre VE2-KJR
2 ^{ème}	: Guy VA2-PM
1 ^{ère}	: José VE2-JOB

Octobre 1994

10 ^{ème}	: Michel VE2-LOR
9 ^{ème}	: Jean-Marc VE2-JWB
8 ^{ème}	: Denys VE2-AHP
7 ^{ème}	: Eric VE2-ELT
6 ^{ème}	: Guy VA2-PM
5 ^{ème}	: Germain VE2-AOV
4 ^{ème}	: Rémi VE2-MER
3 ^{ème}	: Jean-Claude & José VE2-LJE, JOB
2 ^{ème}	: Gilles VE2-CHW
1 ^{ère}	: Pierre VE2-KJR

\\\\\\
(o o)
---ooO---()---Ooo---
Jean-Claude
VE2-PHK

Le super-monde de la



radioamateur

RAPPORT DE LA TRÉSORIE C.R.A.Q. 94-95

REVENUS	ACTUEL	DIFF.	MENSUEL	DÉPENSES(suite)	ACTUEL	DIFF.	MENSUEL
Adhésions (350x30\$)	8 055.00\$	- 2 445.00\$	370.00\$	Publicité	150.75\$	799.25\$	16.42\$
305 membres	10 500\$				950\$		
Art. promotionnels	130.00\$	130.00\$	60.00\$	Services + Activité	87.51\$	1 087.49\$	0.00\$
	0\$				1 250\$		
Commanditaires	355.00\$	- 645.00\$	50.00\$	-Divers (150\$)	50.00\$	100.00\$	0.00\$
	1 000\$			-Field Day (550\$)	0.00\$	550.00\$	0.00\$
Cours	1 800.00\$	- 950.00\$	0.00\$	-Réseau -HF (125\$)	37.51\$	87.49\$	0.00\$
Inscriptions(50x55\$)	2 750\$			-Méritas (350\$)	0.00\$	350.00\$	0.00\$
Volumes	796.00\$	796.00\$	0.00\$				
	0\$			Téléphone	332.16\$	227.84\$	47.62\$
Examens	480.00\$	-270.00\$	480.00\$		560\$		
	750\$			Transport	90.11\$	509.89\$	0.00\$
Intérêts	5.54\$	5.54\$	0.00\$		600\$		
	0\$			Urgence	82.33\$	92.67\$	0.00\$
Services et biens	0.00\$	0.00\$	0.00\$		175\$		
	0\$			Dépenses autres	117.36\$	32.64\$	14.01\$
Autres revenus	72.45\$	72.45\$	0.40\$		150\$		
	0\$						
	11 694.39\$				6 415.91\$		
TOTAL:	15 000\$	- 3 305.61\$	960.40\$	TOTAL:	15 000\$	8 584.09\$	1 622.49\$

DÉPENSES	ACTUEL	DIFF.	MENSUEL
Archives	33.02\$	66.98\$	0.00\$
	100\$		
Assurances	0.00\$	100.00\$	0.00\$
	100\$		
Cotisations	66.00\$	24.00\$	0.00\$
	90\$		
Cours -Services	77.76\$	22.24\$	5.82\$
	100\$		
-Volumes	362.00\$	362.00\$	0.00\$
	0\$		
Entretien&Réparations	249.79\$	1 250.21\$	20.00\$
	1 500\$		
Four. & Approvis.	76.51\$	98.49\$	0.00\$
	175\$		
Frais d'administration	19.91\$	80.09\$	0.48\$
	100\$		
Immobilisations	695.12\$	554.88\$	0.00\$
	1 250\$		
Impression	1 980.03\$	3 019.97\$	1 412.25\$
	5 000\$		
-Autres (250\$)	175.62\$	74.38\$	11.90\$
-Bottin (1 200\$)	1 285.05\$	-85.05\$	1 269.21\$
-Club (800\$)	182.33\$	617.17\$	0.00\$
-Journal (2 500\$)	323.21\$	2 176.79\$	121.92\$
-Photo.C.A. (250\$)	13.82\$	236.18\$	9.22\$
Licences	0.00\$	250.00\$	0.00\$
	250\$		
Loyer	413.10\$	-213.10\$	0.00\$
	200\$		
Poste	1 260.33\$	1 264.67\$	105.89\$
	2 525\$		
-Autres (275\$)	48.81\$	201.19\$	7.89\$
-Bottin (500\$)	490.00\$	10.00\$	0.00\$
-Journal (1 750\$)	1 043.64\$	706.36\$	98.00\$

DIFFÉRENCE 0\$ 5 278.48\$

EN CAISSE: 13 février 1995

EOP: 4 512.36\$

ES1: 2 824.20\$

ES2: 504.15\$

PETITE CAISSE 591.46\$

TOTAL: 8 432.17\$

Données mensuelles: Du 9 janvier au 13 février 95 inclus

Revenus:

Si la différence est +, il y a surplus p/r aux prévisions.

Si la différence est -, il y a un manque p/r aux prévisions.

Dépenses:

Si la différence est +, les prévisions sont respectées.

Si la différence est -, non respect des prévisions.

Prévisions budgétaires: En caractère gras

Meilleurs 73!!!

Stéphane Gingras VE2\$GQ

Trésorier du C.R.A.Q.93-94

P.S. La location de locaux se retrouve dans la section loyer

Lettre a un ministre.....ACEM-2....!

Radioamateurs,

Voici la lettre intégrale que j'ai reçue en date du 16 janviers 1995 concernant la proposition de la réglementation portant le numéro «ACEM-2».

Je souhaiterais que cette lettre soit imprimée dans notre journal local *Circuit* ! et que vous apportiez les commentaires venant du ministre de «Industrie Canada» L'honorable John Manley.

Ministre de l'industrie

L'honorable John Manley P.C., M.P. c.p., député

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre concernant les répercussions possibles de l'Avis sur la compatibilité électromagnétique (ACEM-2) sur le fonctionnement des services de radio, notamment de radioamateur. Le sujet, qui figure sous la rubrique globale de l'immunité électromagnétique, est une source de préoccupation à Industrie Canada depuis un certain nombre d'années. J'espère que les renseignements suivants répondront à quelques-unes de vos interrogations.

La Loi sur la radiocommunication confère le pouvoir de trancher les questions d'immunité aux inspecteurs du Ministère qui, en dépit de tous les efforts visant à résoudre de tels problèmes de façon amicale, sont parfois appelés à se prononcer sur la question. Parce qu'il est essentiel que les problèmes d'immunité soient réglés de façon uniforme d'un bout à l'autre du pays, les inspecteurs doivent s'en tenir aux lignes directrices de nature technique établies à cette fin. Je suis certain que vous conviendrez avec moi qu'il faut des règles de procédure publiquement reconnues et résultant d'un consensus, sinon d'une acceptation universelle. L'ACEM-2, annonce publique du critère en question, a été publié dans la Gazette officielle du Canada le 4 juin 1994, après consultation du Conseil canadien de la radio et de ses membres, en particulier les Radioamateurs du Canada. On peut se procurer l'ACEM-2 en faisant la demande à Industrie Canada, 300, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0C8, à l'attention de DOSP-P, ou aux bureaux régionaux du ministère, à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton.

Ce document vise tout simplement à publier les critères techniques qui serviront de base aux décisions d'Industrie Canada, si celui-ci se voit obligé d'intervenir pour régler un problème d'immunité particulier. Il n'entend aucunement les pouvoirs du Ministère et n'empêche pas la prise en compte d'autres facteurs non techniques pertinents.

Bon nombre de radioamateurs ont manifesté leur inquiétude quant à la faiblesse des niveaux d'intensité de champ retenus comme critères, qui, par conséquent, les obligeront à quitter les ondes. Ils maintiennent en outre que nos efforts auraient dû porter plutôt sur la mise en oeuvre de normes d'immunité obligatoires pour les fabricants et les importateurs de produits électroniques de consommation. J'aimerais apporter des précisions sur chacun de ces deux points.

Bien qu'un certain nombre d'éléments aient été considérés pour fixer les niveaux d'intensité de champ précisés dans l'ACEM-2, les niveaux retenus sont identiques aux limites des normes internationales pour l'immunité du matériel. Nous avons été influencés dans l'adoption de ces niveaux par ceux qu'appliquera la Communauté européenne après 1995. Lorsque les effets de la restructuration complète des normes d'immunité, je soupçonne qu'ils se baseraient aussi sur ces mêmes normes internationales.

Il se pourrait que ces critères aboutissent, dans les cas ne pouvant être réglés autrement, à l'imposition de limites sur la puissance des transmissions de certains opérateurs de radio. Cependant, dès que l'opérateur de radio respecte les critères, c'est au propriétaire du matériel sensible aux ondes radio qu'incombe le reste du fardeau. Autrement dit, les critères imposent également un seuil inférieur dans le cas des limites pouvant être appliquées aux émetteurs radio, établissant un équilibre qui n'existait pas auparavant. Puisque les critères sont identiques aux limites d'immunité qui seraient imposées si le Canada adoptait des normes obligatoires, les résultats pour les opérateurs de radio seraient identiques, même si de telles normes étaient appliquées.

Quant à l'utilisation de normes d'immunité obligatoires, les représentants de la Fédéral Communication Commission (Commission fédérale des communications) des États-unis m'informent qu'ils n'ont pris aucune mesure en vue de l'application de normes d'immunité obligatoires pour le matériel électronique de consommation. Puisque les États-unis sont notre principal partenaire dans le marché du matériel électronique 60 Hz, 120V, l'absence de telles normes dans ce pays a des conséquences considérables sur les aspects économiques et pratiques de l'imposition de l'immunité au Canada.

C'est pourquoi le Ministère hésite à prendre unilatéralement des mesures réglementaires comme solution globale au problème. Autrement dit, le coût pour les Canadiens et les Canadiennes de la mise en oeuvre du suivi et de la vérification des essais et de l'homologation de chaque produit de consommation vendu ici ne cadre pas avec les initiatives du gouvernement en vue de réduire leur fardeau réglementaire. La publication de l'ACEM-2 ne diminue aucunement notre capacité de mettre en oeuvre des normes obligatoires si une telle mesure s'avérait un outil pratique et nécessaire.

Pour l'instant, Industrie Canada maintient comme politique, premièrement, de tenter de résoudre les problèmes d'abord en amenant les parties en cause à coopérer et à faire des concessions et, deuxièmement, de conseiller aux propriétaires d'appareils sensibles aux ondes radio de s'adresser au distributeur ou au fabricant pour tout problème d'immunité concernant leur appareil. Nous avons l'intention d'invoquer les critères mentionnés dans l'ACEM-2 seulement lorsque de telles démarches n'auront pas abouti.

Permettez que je vous remercie encore une fois de m'avoir fait part de vos préoccupations.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé, John Manley

André, VE2SII

L'ECHO DES RESEAUX : THEMATIQUES

Bonjour à tous et à toutes... je vous présente ici la façon envisagée pour procéder avec les réseaux thématiques. Avant tout, je tiens à remercier les gens qui ont pris le temps de nous donner leurs opinions et commentaires afin que les dits-réseaux répondent à vos attentes du mieux possible.

Les thèmes qui primeront seront donc les suivants, en fonction de l'intérêt et des ressources disponibles:

- Antennes
- DX et Ondes Courtes
- Bâties d'antennes (structures portantes)
- Ordinateurs et Packet
- Espagnol

Et la façon dont j'entends procéder épouse un peu celle du réseau C.Q. dans le sens où on va avoir des sections distinctes en autant que cela soit possible dans le thème traité:

- Ouverture du réseau thématique avec explications sommaires.
- Présentation des personnes-ressources avec possibilité de mini-conférence.
- Premier tour de table afin de prendre la présence des participants et permettre une gestion équilibrée du déroulement du réseau.
- Possibilité de question d'ordre général vers les participants, suivie d'un retour par les amateurs-ressources...
- Vérification, auprès de nos ressources, de leurs disponibilités, pour la poursuite du réseau en cours.
- Blitz de questions si l'une d'elles doit quitter, et en a le temps...
- Autres tours de table et autres volets du thème à couvrir.
- Appel pour noter les gens intéressés à une suite au thème du jour.
- Invitation aux amateurs désireux de participer à la mise sur pied d'autres réseaux thématiques en tant qu'animateurs ou ressources.
- Clôture du réseau en tant que tel, selon les ententes avec les amateurs-ressources.

PRECISIONS SUR LE TOUR DE TABLE

Lors d'un tour de table, chaque participant aura l'opportunité de partager ses expériences, ou encore quérir des informations du réseau sur les questions qui le préoccupent, on ne demande à personne toutefois de donner ici des cours, car on ne peut pas tout apprendre en un même soir, évidemment ! Cette précision étant apportée afin de ne mettre personne dans l'embarras. On passe alors la parole aux ressources concernées, le cas échéant, et l'on poursuit le tour de table ainsi...

C'est le portrait squelette de la façon générale de procéder ; je vous souhaite à tous de bons réseaux... et que les ondes soient avec vous hi hi!

Nous mettons donc à l'essai les réseaux thématiques afin de répondre à un certain vide que l'on peut constater sur nos fréquences: ainsi donc, si cela suscite un bon intérêt dans la communauté radio-amateur et que l'on trouve des ressources qui se présentent pour animer ou pour partager leurs connaissances lors de futurs réseaux, on pourra par le fait-même envisager de tenir des réseaux thématiques sur une base plus régulière... il s'agit pour vous de donner votre écho ou d'encourager les gens que vous croyez aptes à tenir ces réseaux en vie...

Je garde l'écoute et attends de vos nouvelles. Bien le bonjour !!

Jean-Claude, VE2PHK

CONCOURS CQ, 50 ème ANNIVERSAIRE

Bonjour à tous,

Suite à une consultation entre 2 membres du conseil exécutif (Président et Vice-Président) et l'équipe des animateurs des réseaux, nous avons décidé de mettre en marche sur la répétitrice VE2RVD le concours du 50 ème anniversaire de la revue CQ. La partie du concours qui nous intéresse ici est la catégorie «Activity Award», soit le «Repeater Endorsement». Ce concours est très simple. Il s'agit de contacter 50 stations différentes sur des répétitrices FM (où l'opération est permise).

Nous avons donc pensé à utiliser VE2RVD le soir, après les réseaux, afin de participer à ce concours et en faire profiter les amateurs intéressés. Bien sûr nous ne nuirons nullement aux activités déjà en place, comme le réseau des puces et les pratiques de morse sur VE2RVD. Nous débiterons ce concours durant le mois de mars, le temps de recevoir les formulaires requis pour celui-ci, et de recruter les animateurs pour ce concours. Ceux-ci prendront part à l'animation de ce concours en soirée, après le réseau, et ce afin qu'un ordre logique soit établi dans les communications.

La procédure, le soir des concours, sera la suivante:

1. Un animateur annonce la tenue du concours VE2CQ, 50 ème anniversaire.
2. Il prend en note toutes les stations désireuses d'y participer. Il peut limiter le nombre de celles-ci car cela pourrait prendre énormément de temps pour établir tous les contacts.
3. Il engage un court contact avec chacune de ces stations, pour lui-même inscrire dans son log le plus de stations possibles.
4. Il passe ensuite la parole à la 2 ème station qui s'est signalée, et celle-ci prend contact avec toutes les autres stations inscrites, moins celles déjà faites. Ainsi de suite jusqu'au passage des contacts de toutes les stations inscrites.
5. Il faut que toutes les personnes participantes prennent en note les stations qui se sont présentées pour le concours. Ce sera plus facile de faire une table ronde à ce moment-la, et d'éviter les pertes de temps.
6. On procède ainsi de suite jusqu'à ce que la dernière station ait établi les contacts avec les amateurs en place pour le concours.

7. Par la suite, lorsque tous les contacts ont été établis, un autre groupe peut se former et recommencer le processus. Cela dépendra, bien sûr, de la volonté de chacun à repartir un petit groupe, afin de participer au concours et d'accumuler le plus de stations possibles.

La procédure d'inscription des contacts est la suivante:

1. Inscrire l'indicatif de la station contactée.
2. Inscrire son nom (au complet si possible).
3. Inscrire l'indicatif de la répétitrice sur laquelle le contact a été établi.
4. Inscrire la localisation de la répétitrice ou sa fréquence de sortie.
5. Mode : «MF» (Modulation de Fréquence)
6. Ainsi que la date & l'heure de chaque contact.

Aucune carte QSL n'est nécessaire. Un formulaire vous sera remis, pour ceux qui désirent participer, dans une prochaine réunion du Club.

Les contacts doivent être faits entre le 1er janvier 1995 00h00 UTC et le 31 décembre 1995 23h59 UTC.

Les logs (formulaires) doivent être postés avant le 31 mars 1996 à l'adresse suivante:

Bruce Marshall, WA1G
CQ Golden Anniversary Awards Manager
52 Cornell St.
Roslindale, MA
02131-4524

P.S Voici un exemple d'une soirée-concours 50 ème anniversaire de la revue CQ: Un soir, VE2JCO anime le concours, elle demande à toutes les stations intéressées de s'y présenter. VE2PHK, VE2CHW, VE2CRI, VE2GNQ, VE2BVA, VE2ETR et VE2IMB s'y présentent. L'animatrice, soit VE2JCO établit un contact avec chacune de ces stations, elle inscrit celles-ci sur une feuille de log. Ensuite elle passe la parole à la station suivante, soit VE2PHK pour qu'il fasse, lui aussi, contact avec toutes les stations en place, et ainsi de suite avec VE2CHW etc... Lorsque tout le monde a établi contact avec tout le monde, la table ronde est terminée et un autre groupe peut se former.

Johanne VE2-JCO,
pour l'équipe des réseaux... bons contacts!

Le Rallye Michelin de Québec

Par Pierre Côté, VE2 KJR

Le CRAQ et ses membres bénéficieront de retombées importantes du Rallye Michelin de Québec.

Concernant l'aspect visibilité, notre logo a été reproduit sur tous les documents promotionnels de l'activité. À ce titre, notre logo figurait sur le poster officiel du Rallye. Une reproduction monochrome de ce poster a été publiée dans le numéro de février de la revue Pole Position Magazine, tirée à 10 000 exemplaires. Également, la version couleur de ce poster a été reproduite sur la quarantaine de plaques commémoratives remises aux gagnants.

Ce fut également une occasion pour le Club de faire connaissance avec le monde du rallye de performance. Les deux associations ont pour l'instant appris à se connaître. Nous avons découvert le rallye de performance alors qu'eux ont apprécié notre savoir-faire et notre potentiel. Pour l'instant, je peux vous mentionner qu'ils ont l'intention de faire appel à nos services l'an prochain puisqu'ils considèrent que le service d'opérateurs radio est indispensable vu l'étendue du territoire à couvrir.

Le plus grand bienfait de cette activité à mon sens est cette occasion unique qu'ont eu la trentaine de radioamateurs impliqués de mettre à l'épreuve leur technique d'opération. Croyez-moi, aucun cours théorique ni simulation n'équivaut à cette expérience en terme de formation en matière d'opération radio. Pour ceux qui se demandent encore la raison d'être des activités au sein du CRAQ, vous venez d'en avoir LA réponse. Nous joignons cette fonction de formation à celle d'entraide à la communauté et c'est tant mieux si les participants y trouvent un plaisir supplémentaire. À cette l'occasion la plupart ont vécu des sensations fortes au rythme d'une course automobile.

Puisqu'il s'agissait fondamentalement d'une expérimentation des techniques de radio-communication, je profite de l'occasion pour en tirer les conclusions pour le profit de la communauté. Soyons clairs, je ne veux pas faire le procès des participants en soulignant toutes les erreurs mais bien mettre en évidence des faits qui nous permettront d'améliorer notre technique quotidienne. Bien hautin est celui qui prétend opérer parfaitement, il ne réalise justement pas combien il pourrait en apprendre. C'est bien beau de prétendre déjà savoir ce qui suit dans ce texte, mais le mettre en pratique dans le feu de l'action est une tout autre histoire.

Cette expérience nous a permis de réaliser que le rôle des radioamateurs dans ce genre d'activité est d'assister les coordonnateurs de l'événement. Tout d'abord, nous établissons la communication entre eux. Il nous arrive également d'effectuer quelques tâches auxiliaires comme conduire un véhicule ou prendre des notes. Mais il y a certaines actions dont nous devons absolument nous abstenir: Il s'agit de prendre une décision ou de porter un jugement concernant la coordination de l'événement. Même si une solution nous paraît évidente, notre méconnaissance de l'ensemble de l'événement pourrait entraîner des conséquences à l'encontre des objectifs visés.

À cela s'ajoute une dimension nouvelle qu'il m'a pris un certain temps à réaliser. Après quelques heures de travail en compagnie des coordonnateurs, nous avons gagné leur confiance et nous devenons alors les mieux placés pour leur indiquer de prendre une bonne respiration et de garder leur calme

suite.....

lorsque la tension monte d'un cran. Il est donc primordial que nous nous efforcions de ne pas céder sur le plan de l'émotivité lorsque la tension est palpable. Nous devons être patients et surtout prudent de ne pas semer la panique par la teneur de nos propos en ondes ou par l'intonation utilisée.

Nous devons démontrer qu'il est toujours possible de reprendre le contrôle de la situation. Nous devons porter une attention particulière à cet aspect surtout lorsque la fatigue s'installe après quelques heures de travail.

Ceci m'amène à vous rappeler le rôle du maître de réseau, dorénavant dénommé VE2CQ. Lorsque la tension monte, il maintient l'ordre sur la fréquence en s'assurant que les communications sont établies par ordre de priorité. À ce titre, il est d'une importance capitale de respecter la priorité associée au contenu du message à passer (voir encadré) et il peut s'avérer très dangereux pour la sécurité des participants de s'accorder une priorité de message supérieure pour passer plus tôt. Pour que VE2CQ puisse faire son travail convenablement, surtout lorsqu'il y a plusieurs stations impliquées (il y en avait une trentaine sur la même fréquence pour le Rallye Michelin), les stations qui désirent établir un contact doivent lancer seulement leur indicatif d'appel en utilisant le code phonétique reconnu (ça vous rappelle quelque chose...) en l'accompagnant du code de priorité lorsque justifié. VE2CQ rappelle les stations selon l'échelle de priorité pour qu'elles passent leur trafic.

Echelle de priorité des messages:

Urgent: Vie humaine en danger.

Prioritaire: Intégrité physique menacée.

Routine: Information très pertinente.

Service: Information utile.

Il est important que nous écoutions tous les traffics puisque nous y trouvons souvent réponse à nos questions et cela nous permet d'épargner plusieurs communications. Pour ce faire, nous évitons de changer de fréquence sans en informer VE2CQ et nous réduisons au minimum l'utilisation d'une fréquence secondaire pour bavarder avec un ami parce qu'il est impossible d'être attentif à deux communications simultanées.

Pour permettre d'établir le plus grand nombre possible de communications nous réduisons au minimum le temps nécessaire pour passer une information: la communication doit être précise et concise. Pour ce faire, nous évitons les descriptions détaillées et les répétitions pour s'assurer que l'autre station a bien compris. La confirmation de réception << MESSAGE COMPRIS >> ou << BIEN REÇU >> est infiniment plus efficace sur ce plan.

En conclusion, vous pouvez constater que le CRAQ a su développer une expertise en matière de formation pratique et d'expérimentation des techniques d'opération radio. Les membres qui ont participé à cette activité en ont tiré un grand bénéfice en plus de vivre des sensations fortes. En matière d'expérimentation technique, nous avons profité de l'occasion pour établir des communications en mode Packet mobile. Je n'ai, au moment d'écrire ces lignes, que peu d'informations concernant les résultats de cette expérimentation. En terminant, je remercie toute l'équipe qui s'est jointe à moi pour mener à bien cette activité, votre collaboration a été essentielle à son bon fonctionnement et je vous invite à prendre part aux prochaines activités.

Pierre, VE2KJR

INTRODUCTION AU BRICOLAGE

AVANT-PROPOS

Dès qu'il a réussi son premier certificat, le novice est tenté de se cantonner sur deux mètres, oubliant que le poste qu'il opère est avant tout une «station expérimentale d'amateur». Un moyen efficace pour contrer le piège de la facilité? Mais oui, le bricolage!... Que faut-il pour construire des projets? Un minimum d'outils, de la patience, un peu d'imagination et quelques connaissances en électronique.

Le bricolage constitue un exercice complet, sollicitant les qualités physiques et intellectuelles de l'individu. Pratiqué dans le respect de la sécurité, ce passe-temps remarquable contribue à la formation générale, autant par les qualifications qu'il exige, que par l'acquisition progressive de connaissances nouvelles et enrichissantes.

Notre propos s'adresse au débutant. Si vous possédez une maîtrise ou un doctorat en électronique, ne vous contentez pas de sourire en lisant ce modeste essai: Daignez nous inonder de vos lumières et participer en nous offrant un projet qui corresponde à nos secrètes aspirations.

L'ENVIRONNEMENT

Le bricolage comporte certains dangers qu'il ne faut pas sous-estimer. Manipulé sans précaution, le courant électrique peut tuer. Le fer à souder cause parfois des brûlures et ne fait pas bon ménage avec les jeunes enfants et les animaux domestiques. Voilà pourquoi je parle d'environnement. En bref, le bon sens exige que l'expérimentateur s'organise un coin à l'abri des petites mains ou des pattes rapides...Un bon éclairage et une ventilation adéquate sont également des impératifs.

LES OUTILS

Voici, dans un premier temps, une énumération rapide: L'utilité de chaque pièce apparaîtra plus clairement, par la suite.

Il faut, au minimum:

Tournevis (têtes variées), pinces (à long bec, coupantes, à dénuder) limes (triangulaire, ronde) couteau de poche, clé anglaise, mini-perceuse, poinçon, fer à souder (support, étain...) alésoir (pour agrandir les trous), spaghetti, câbles volants de diverses couleurs (crocodile), voltmètre. Cette liste s'allonge, à mesure que se développent l'habileté manuelle et l'appétit du travail bien fait... En passant, le soin des outils revêt une importance capitale. Souvenez-vous que la rouille est un ennemi impitoyable.

CONCLUSION

Malgré toutes les précautions, il arrive aux plus futés de voir leur projet disparaître dans la fumée. Le succès du bricolage dépend en partie de la viabilité du projet et de la possibilité de se procurer le matériel requis pour son exécution. Quand on achète un bouquin intitulé " x projets, faciles à construire ", il est essentiel de vérifier si les composants sont accessibles, ce qui n'est pas toujours évident, même avec des catalogues de substitution...Lorsqu'on s'apprête à construire un projet comportant des risques ou des difficultés majeures, il vaut mieux consulter un confrère plus avancé que soi en électronique. Cette forme de parrainage ne saurait, bien entendu, tolérer la moindre rémunération. Cela non plus n'est pas évident. Si quelqu'un vous demande un bout de fil, donnez-lui la moitié de la bobine, comme fit jadis St-Martin avec son manteau...J'aimerais terminer cet exposé en affirmant que tous les projets que j'ai concoctés depuis quarante ans fonctionnent à merveille. Malheureusement, "tout ce qui brille n'est pas or". Sous le vernis du cabinet, se cache parfois un vice de construction. Certains ouvrages ont disparu dans la fumée d'un court-circuit, d'autres attendent encore, sur une tablette, la critique d'un confrère plus avisé que moi! Néanmoins, je ne regrette pas le temps consacré au bricolage. Si cet article vous a plu, nous poursuivrons dans la prochaine livraison du *Circuit*.

Guy, VA2PM